

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 mai 2023

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)**

Adopté

**AMENDEMENT****N ° DN644**

présenté par

M. Lainé, M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafon, Mme Lingemann, Mme Poueyto et Mme Thillaye

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 29 par les mots : « et la pleine reconnaissance de l'intégration des femmes au sein de nos armées avec la féminisation des grades militaires ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'armée française, historiquement masculine, s'est modernisée au fil des années pour aujourd'hui pleinement y intégrer les femmes. En juillet 2022, La France a eu la première femme Générale 5 étoiles nommée Inspectrice générale des Armées-armement. En tant que résultat logique et naturel, cette évolution sociétale doit permettre une féminisation des grades. Le monde civil est un bon exemple, avec une féminisation des noms de métier et des titres due à l'intégration progressive des femmes dans le monde du travail. Cette féminisation des grades doit se faire dans le respect de notre langue qui permet cela.